

## . BILAN DE PRATIQUE EN SITUATION

## LAUREAT-STAGIAIRE (M2 – Formation adaptée – CAER – Examens et concours réservés) 2016-2017

A rédiger en décembre 2016 et en avril 2017 et à transmettre à l’ISFEC

NOM et Prénom de l’étudiant : ……………………………….……………………….........................................................

Etablissement : ...................................................................Ville :..........................................................

Date du bilan : …………………….

Statut : Etudiant M2 MEEF 🞎 Formation adaptée du M2 🞎 CAER 🞎

Lauréat des examens prof. ou concours réservés 🞎

*Ce document est la pièce du suivi de l’étudiant durant l’année de stage. Il est remis, en double exemplaire, à l’étudiant à l’issue de chaque semestre (en décembre et en avril). Ce document a une double fonction :*

* ***Informative auprès de l’ISFEC*** *sur*
* *les progrès et acquis du stagiaire dans sa pratique pédagogique ;*
* ***Formative pour l’étudiant,*** car lui renvoyant « l’état » du développement professionnel à un moment donné de l’année de stage et pointant les points d’appuis (réussites) et les points à approfondir (besoins, manques) pour progresser. A ce titre, ce document de base peut se compléter de tout autre élément (fiches de préparation, programmations, productions diverses…) susceptible de compléter l’information des acteurs.

1. **Compétences « *cœur de métier* » du professeur-stagiaire :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Domaine de compétences | Compétences | Notes – Remarques – Acquis – Points d’appuis – Points à approfondir |
| 1 - L’enseignante ou l’enseignant, professionnel porteur de savoirs et d’une  culture commune  La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l’enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d’exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les enseignants d’avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements. | P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique  ◆ Connaître de manière approfondie sa discipline ou les domaines d’enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.  ◆ Maîtriser les objectifs, les contenus, l’organisation des programmes d’enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.  ◆ Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d‘enseignement.  En particulier, à l’école  ◆ Tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d’activités à l’école maternelle et assurer la cohésion du parcours d’apprentissage à l’école élémentaire.  ◆ ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.  En particulier, au collège  ◆ Accompagner les élèves lors du passage d’un maître unique et polyvalent à l’école élémentaire à une pluralité d’enseignants spécialisés au collège.  En particulier, au lycée général et technologique  ◆ Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l’enseignement supérieur. |  |
| P2. Maîtriser la langue française à des fins d’enseignement et de communication  ◆ Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.  ◆Intégrer dans son enseignement l’objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.  ◆ Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un  parent d’élève.  En particulier, à l’école  ◆ Offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l’école.  ◆ Repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d’apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.  En particulier, au lycée professionnel  ◆ Utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves. |  |
| 2 - L’enseignante ou l’enseignant, praticien expert des apprentissages | P3.. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d’enseignement et d’apprentissage prenant en compte la diversité des élèves  ◆ Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d’étayage, modalités d’entraînement et d’évaluation.  ◆ Différencier son enseignement en fonction des rythmes d’apprentissage, des besoins et des possibilités de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.  ◆ Prendre en compte les préalables, les représentations sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle) et les relations que les élèves entretiennent avec les objets de culture pour traiter les blocages dans l’accès aux connaissances.  ◆Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.  ◆ Favoriser l’intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.  En particulier, à l’école  ◆ Tirer parti de l’importance du jeu dans le processus d’apprentissage.  ◆ maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l’acquisition du langage et de la numération.  En particulier, au lycée général et technologique  ◆ Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l’enseignement supérieur.  ◆ Contribuer à l’information des élèves sur les filières de l’enseignement supérieur.  En particulier, au lycée professionnel  ◆ Construire des situations d’enseignement et d’apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques.  ◆Entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle. |  |
|  | P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves  ◆ Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.  ◆ Maintenir un climat propice à l’apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités de la classe.  ◆ Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.  ◆ Favoriser la participation et l’implication de tous les élèves et créer une dynamique d’échanges et de collaboration entre pairs.  ◆ Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des plateaux sportifs et artistiques).  ◆ Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l’émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s’ils se manifestent.  En particulier, à l’école  ◆ A l’école maternelle, savoir accompagner l’enfant et ses parents dans la découverte progressive de l’école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d’autres partenaires.  ◆ Adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d’étayage).  ◆ Apporter les aides nécessaires à l’accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d’initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages.  ◆Gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l’enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux.  ◆ Gérer l’espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.  En particulier, au lycée professionnel  ◆Développer des espaces d’échange et de partage d’expériences professionnelles entre les élèves.  ◆Développer des parcours de professionnalisation favorisant l’insertion dans l’emploi et l’accès à des niveaux de qualification plus élevé.  ◆Mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l’accès des élèves à l’enseignement supérieur. |  |
| P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  ◆ En situation d’apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.  ◆ Construire et utiliser des outils permettant l’évaluation des besoins, des progrès et du degré d’acquisition des savoirs et des compétences ;  ◆ Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.  ◆ Faire comprendre aux élèves les principes de l’évaluation afin de développer leurs capacités d’auto- évaluation.  ◆ Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.  ◆ Inscrire l’évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d’orientation. |  |

1. ***Compétences communes à tous les professeurs et éducateurs :***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Domaine de compétences | Compétences | Notes – Remarques – Acquis – Points d’appuis – Points à approfondir |
| II. Les professeurs et les personnels d’éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves  La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d’une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives. | 3. Connaître les élèves et les processus d’apprentissage  ◆ Connaître des concepts fondamentaux de la psychologie de l’enfant, de l’adolescent et du jeune adulte.  ◆ Connaître les processus et les mécanismes d’apprentissage.  ◆ Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l’enseignement et de l’action éducative. |  |
| 4. Prendre en compte la diversité des élèves  ◆ Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.  ◆Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « *projet personnalisé de scolarisation* » des élèves en situation de handicap.  ◆ Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles. |  |
| 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation  ◆ Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.  ◆ Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances et de compétences et de culture.  ◆ Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique…), notamment en contribuant à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives |  |
| 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques  ◆Apporter sa contribution à la mise en œuvre d’une éducation à la citoyenneté.  ◆ Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes, en particulier concernant les genres et les métiers, promouvoir l’égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.  ◆Accorder à tous les élèves l’attention et l’accompagnement appropriés.  ◆ Eviter toute forme de dévalorisation à l’égard des élèves.  ◆ Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d’exclusion, de discrimination, de violence ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.  ◆ Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.  ◆ Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.  ◆ Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. |  |
| 1. Maîtriser la langue française à des fins de communication   ◆ Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.   ◆ Intégrer dans son activité l’objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. |  |
| 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier  ◆ Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.  ◆ Participer au développement d’une compétence interculturelle chez les élèves. |  |
| 1. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l’exercice du métier.   ◆ Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l’individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.  ◆ Aider les élèves à s’approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.  ◆ Participer à l’éducation des élèves à un usage responsable d’internet.  ◆ Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.  ◆ Les professeurs et les personnels d’éducation, acteurs de la communauté éducative :  ◆ Les professeurs et les personnels d’éducation font partie d’une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée. |  |
| 10. Coopérer au sein d’une équipe  ◆ Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité  des enseignements comme des actions éducatives.  ◆Coopérer dans la mise en place de projets, de travaux et d’évaluations collectifs.  ◆Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération  avec les psychologues scolaires ou les conseillers d’orientation psychologues, le parcours d’éducation à l’orientation proposé à tous les élèves. |  |
| 11. Contribuer à l’action de la communauté éducative  ◆ Prendre part à l’élaboration du projet de l’école ou de l’établissement et à sa mise en œuvre.  ◆Prendre en compte les caractéristiques de l’école ou de l’établissement, ses publics et l’environnement socio-économique et culturel et identifier le rôle de tous les acteurs.  ◆Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.  ◆ Entretenir un dialogue constructif avec les parents d’élèves pour aider leur enfant dans ses apprentissages, dans l’élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. |  |
| 12. Coopérer avec les parents d’élèves.  ◆ Œuvrer à la construction d’une relation de confiance avec les parents.  ◆ Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d’identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l’élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.  ◆ Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d’élèves. |  |
| 13. Coopérer avec les partenaires de l’école  ◆ Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d’autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d’un environnement numérique de travail, et en vue de favoriser la relation inter-degrés.  ◆ Identifier le rôle et l’action des différents partenaires tels que les autres services de l’État, les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l’école, les acteurs socio-économiques.  ◆ Connaître les possibilités d’échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats professionnels locaux, nationaux voire européens et internationaux. |  |
| 14. S’engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel  ◆ Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.  ◆ Se tenir informé des acquis de la recherche et participer à des démarches d'innovation pédagogique afin de pouvoir s’engager dans des projets visant à l'amélioration des pratiques d'enseignement.  ◆Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l’action.  ◆ Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. |  |

1. ***Compétences communes à tous les acteurs du Service public d’éducation.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Domaine de compétences | Compétences | Notes – Remarques – Acquis – Points d’appuis – Points à approfondir |
| I. Les professeurs et les personnels d’éducation, acteurs du service public d’éducation | 1. Faire partager les valeurs de la République  ◆ Savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République, en particulier la laïcité.  ◆ Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. |  |
| 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l’école  ◆ Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l’histoire de l’école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.  ◆ Connaître le cadre réglementaire de l’école ou de l’établissement scolaire, les grands principes, législatifs et réglementaires, ainsi que les statuts qui régissent les métiers du professorat et de l’éducation. |  |

1. ***Autres observations du professeur-tuteur :***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Signature du Professeur-tuteur | Signature de l’Etudiant | Signature du Chef d’établissement |
|  |  |  |